

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ



Mairie de Saint-André
Affiché le 31 AOUT 2022



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 août 2022

LE COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois août, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Espace Événementiel du Parc du Colosse, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune de Saint-André.

ÉTAIENT PRESENTS :

Joé BEDIER – Jean-Marc PEQUIN - Laurent RAMASSAMY - Primilla CEVAMY – Jean Paul CONSTANT - Alexa SOUPOU – Jean Yannick RAMIN – Laurent PAPAYA - Catherine Anne PAYET – Jean Thierry ASSICANON – Jean-Pierre GOURAMA - Jimmy GRONDIN – Marie Linda VIRAPIN KICHENIN – Migline GRONDIN – Adélaïde CERVEAUX – Michel MAZEAU – Maryse Brigitte ALAMELE - Alain MOUTAMA RAMAYE – Charles PERRIER – Georges PARVEDY - Mickaël SOUBAYA PAJANIANDY – Valérie Larissa BALBINE – Stéphanie POÏNY TOPLAN – Sabrina BENOIT – Elodie PRAUD - Audrey PERIANIN CARPIN – Marie Lise CHANE TO - Odile RAMIN - Viviane BEN HAMIDA – Jean Claude FENELON – Stéphane SOUPRAMANIEN - Rosange LATCHOUMY - Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES :

- Gilles NAZE a donné pouvoir à Sabrina BENOIT
- Jimmy COUPOU a donné pouvoir à Laurent RAMASSAMY
- Marie Josette SABABADY a donné pouvoir à Marie Linda VIRAPIN KICHENIN
- Serge René MAILLOT a donné pouvoir à Primilla CEVAMY
- Isabelle PERMACAONDIN a donné pouvoir à Migline GRONDIN
- Moussa SAID a donné pouvoir à Laurent PAPAYA
- Jean-Marie VIRAPOULLE a donné pouvoir à Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY
- Nadia TIPAKA a donné pouvoir à Viviane BEN HAMIDA
- Ludovic BARBE a donné pouvoir à Rosange LATCHOUMY

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTES :

- Sabrina DIJOUX
- Marie Hélène NAUD CARPANIN

- Date de convocation : 17 août 2022
- Date d'affichage : 17 août 2022

- Nombre de conseillers en exercice : 45
- Nombre de présents : 34
- Nombre de votants : 43

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL A PU VALABLEMENT DÉLIBÉRER.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée a approuvé :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AFFAIRE N°1 /APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2022 - VOTEE A L'UNANIMITE

AFFAIRE N°2/ MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - VOTEE A L'UNANIMITE

AFFAIRE N°3 /AFFAIRES CONTENTIEUSES ENGAGEES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION - PREND ACTE

AFFAIRE N°4 /AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CARRIERE DE MATERIAUX ALLUVIONNAIRES ET INSTALLATION DE TRANSFERT ET DE STOCKAGE DE MATERIAUX A CHEMIN PATELIN RIVIERE DU MAT LES BAS

VOTE A LA MAJORITE (10 contre) (CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, RAMIN Odile, VIRAPOULLE Jean Marie représenté par SINARETTY RAMARETTY Alain, TIPAKA Nadia représentée par BEN HAMIDA Viviane, BARBE Ludovic représenté par LATCHOUMY Rosange)

SAINT-ANDRÉ - UNE VILLE SOLIDAIRE

AFFAIRE N°5 / SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES SAINT-ANDREENS(NES) - VOTEE A L'UNANIMITE

AFFAIRE N°6 /ATTRIBUTION DU FORFAIT COMMUNAL DE L'OGEC 2022-2023 - VOTEE A L'UNANIMITE

AFFAIRE N°7 /ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION OU D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A DES ASSOCIATIONS POUR 2022 - VOTEE A L'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 18H50.